



Personnels Administratifs et Techniques

Restauration collective : Il faut diminuer le coût des repas

Suite à une demande de la CGT engagée depuis près de 2 ans, la SG-DPM a présenté au CSA- SA de juillet 2024 le tableau des tarifs de restauration collective pratiqués dans l'Académie de Nantes en 2024 et précisé qu'il serait mis en ligne sur les intranets des personnels du Rectorat et DSDEN. Elle a également précisé que cette vue exhaustive allait permettre de reconsidérer les possibilités d'augmenter les subventions pour faire diminuer les coûts pour les agents. La SG a également précisé que le Ministère de tutelle avait été saisi sur les montants de crédits d'Action Sociale attribués à l'Académie. Il a également été précisé que toutes les conventions signées avec les Restaurants Administratifs étaient transmises au Service Académique d'Action Sociale.

Personnels des services de l'Education Nationale

De grosses disparités entre personnels et entre départements :

1/ des grosses différences de tarifs entre Restaurants Inter-Administratifs des différents départements et entre Ministères :

Les tableaux fournis révèlent des écarts entre le Ministère de l'Education Nationale et les services de Jeunesse et Sports qui bénéficient d'une plus forte contribution de l'action sociale pour baisser les coûts de repas. Pour la CGT, c'est une première inégalité qui devrait être résorbée en alignant les agents de l'EN sur J&S.

Mais ce sont les agents du Ministère de l'Intérieur qui bénéficient des tarifs les plus attractifs. C'est bien pour cela qu'ils sont nombreux à se rendre dans les RIA.

Par ailleurs, il est également anormal que, sur le territoire académique, les agents ne bénéficient pas d'un coût de repas identique.

A repas égal, tarif égal !

2/ Absence de subvention complémentaire dans certains départements, ce qui augmente mécaniquement le coût du plateau.

C'est quoi la PIM ? (Prestations interministérielles à réglementation commune) : Quel que soit le Ministère, chaque agent avec un INM inférieur à 540 en bénéficie. Elle s'élève à 1.62 euros par repas pour 2024.

Une aide complémentaire mais pas pour tous en revanche : il s'agit ici d'une aide subventionnée sur des budgets de l'Action Sociale Académique pour diminuer le coût du repas. Mais tous les agents n'en bénéficient pas :

Qui en bénéficie dans l'Académie ? : Les agents de Loire Atlantique (0.20€/repas) et de la DSDEN 53 (0.46 €/repas).
Qui n'en bénéficie pas ? : Les agents de la de la DSDEN 49, DSDEN 72, et de la DSDEN 85.

Revendication de la CGT : la CGT revendique que cette aide complémentaire soit attribuée à tous les agents de tous les départements et que son montant soit fortement revalorisé pour faire baisser le coût du repas.

3/ Evolution 2023- 2024 : les tarifs augmentent, pas les salaires



En Loire Atlantique, le coût du repas augmente de 3 à 8 % selon les restaurants et les indices de référence.

Le RIA Cambronne reste le moins cher (5.08 pour 1 repas complet pour un agent avec un indice <540). Le CROUS reste le plus cher (5.31 pour 1 repas complet pour un agent avec un indice <540).

Dans les autres départements, le coût du plateau fait bondir les tarifs mais ce n'est pas la seule explication:

En Maine et Loire, le coût du repas augmente de 10% pour les agents avec un indice <540 (+0.71 centimes) et de 6% pour les agents avec un indice >540. Le coût minimum d'un repas pour un agent avec un indice <540 est de 5.68 euros mais il ne s'agit pas d'un repas complet. Un repas complet monte à 8.98 euros ! Dans le prix du repas, le simple fait de rentrer dans le RIA prendre 1 plateau passe de 2.90 euros à 3.20 euros.

En Mayenne, le record est atteint ! Il faut compter entre 7,97€ minimum et 9,22€ pour un repas complet pour un agent avec un indice <540. Là encore le coût du repas a augmenté de + de 4% entre 2023 et 2024.
Dans le prix du repas, le simple fait de rentrer dans le RIA prendre 1 plateau passe de 6.29 euros à 6.40 euros.

En Sarthe, le coût du repas augmente de 15% pour les agents avec un indice <540 (+1.15 euros) et de 13% pour les agents avec un indice >540 (+1.24 euros). Un repas complet monte à 8.71 euros pour un agent avec un indice <540 et 10.33 euros pour les agents avec un indice >540.
Dans le prix du repas, le simple fait de rentrer dans le RIA prendre 1 plateau passe de 3.69 euros à 3.96 euros.

En Vendée, le coût du repas augmente de 8% pour les agents avec un indice <540 (entre 3.78 et 12.57 en fonction de la composition du plateau) et de 0.4% pour les agents avec un indice >540 (entre 4.85 et 13.15 en fonction de la composition du plateau). Ce sont les agents les moins payés qui subissent la plus forte augmentation du coût de repas.
Dans le prix du repas, le simple fait de rentrer dans le RIA prendre 1 plateau passe de 3.70 euros à 3.90 euros.

Des disparités insupportables avec des conséquences potentielles à long terme aussi sur la santé des agents :

Avec de tels écarts, il ne faut pas s'étonner que de nombreux collègues ne fréquentent pas les RIA, en particulier les collègues aux salaires les plus bas.

Soit les collègues prennent des plateaux a minima (sans viande par exemple), soit ils boude carrément les espaces de restauration pour amener leur gamelle et manger dans leur bureau ou dans leur voiture ou à la Cafeteria du site si celle-ci n'est pas surpeuplée.

Cela induit que bien des agents ne sortent pas de leur espace de travail habituel et risquent également de ne pas bénéficier de repas complets et potentiellement plus équilibrés.

La CGT est très attachée à la restauration collective qui doit permettre aux personnels d'accéder à une restauration de qualité à un coût raisonnable, notamment dans un contexte de blocage des salaires qui impacte fortement les collègues les plus précaires dans le statut ou la catégorie.

Personnels des services de Jeunesse et Sports

Une aide complémentaire plus importante que les autres personnels de l'Education Nationale. Pour la CGT, il faut que l'aide sociale des personnels de l'Education soit alignée sur celle des personnels de Jeunesse et Sports et non le contraire !!!

Si la base des repas est la même pour les personnels de l'Education Nationale ou de Jeunesse et Sports, c'est bien l'aide complémentaire qui fait la différence et permet de minorer le coût du repas.

Quel que soit le département, les agents de Jeunesse et Sports bénéficient tous d'une aide complémentaire (entre 1.75 euros dans le Maine et Loire à 4.42 euros en Mayenne)

En Loire Atlantique, le coût du repas au RIA de la MAN est de 4.81 alors qu'un agent de l'EN doit déboursier 5.08 au RIA de Cambronne.

En Maine et Loire, le coût du repas d'un agent de Jeunesse et Sports est inférieur de 1.75 euros à celui d'un agent de l'EN.

En Mayenne, le coût du repas d'un agent de Jeunesse et Sports est inférieur de 3.94 euros à celui d'un agent de l'EN.

En Sarthe, le coût du repas d'un agent de Jeunesse et Sports est inférieur de 2.99 euros à celui d'un agent de l'EN.

En Vendée, le coût du repas d'un agent de Jeunesse et Sports est inférieur de 1.75 euros à celui d'un agent de l'EN.

La CGT revendique :

- une harmonisation du reste à charge agent pour tous les ministères de la fonction publique de l'État.
- Que le reste à charge pour les agents ne dépasse pas 4,92 € pour un repas complet (entrée – plat – dessert) soit le montant du point d'indice brut.
- L'augmentation des crédits alloués à l'Action sociale et que l'intégralité des crédits soient dépensés au bénéfice des personnels

Danger sur l'Action Sociale – La CGT alerte !

Le gouvernement Barnier a déposé sur la table des parlementaires des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale organisant une purge budgétaire.

A l'évidence, l'action sociale des agent.es publics pourrait aussi être sacrifiée.

Des coupes franches à hauteur de 15% du programme alloué, soit 21.5 millions d'euros, amputeraient le financement de l'action sociale interministérielle.

Disons-le clairement, l'amputation des crédits alloués à l'action sociale en 2024 pourrait être suivie par des budgets en baisse en 2025, y compris en abandonnant ou/et en confiant au secteur privé une partie des prestations assurées.

L'Union fédérale des syndicats de l'État CGT réitère sa demande d'ouverture d'un processus de discussions/négociations pour améliorer de manière significative les droits à l'action sociale des personnels.

Ce que revendique la CGT : Revendiquez- le avec nous !

- Augmentation de 400 euros bruts pour tous soit 90 points d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.
- Le SMIC à 2000 euros bruts (1600 euros nets)
- Oui à l'intégration de l'indemnitaire dans le traitement indiciaire avec abrogation du RIFSEEP

La CGT, un syndicat interprofessionnel de lutte

- À chacun de leurs mandats, les élu.e.s CGT n'ont jamais cessé de consulter les personnels et de rendre compte des débats et sujets abordés et faire part de nos interventions dans cette instance.
- N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos revendications, échanger avec les collègues sur tous ces sujets, venir nombreux aux heures d'informations syndicales et bien entendu, à nous rejoindre pour être plus forts ensemble.



CGT Educ'Action Nantes

Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES

elusadmin.nantes@cgteduc.fr

<http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>